



LE 18 OCTOBRE 2007, AGISSONS FORT À L'EQUIPEMENT

Sur la question des régimes spéciaux

La réforme de notre régime spécial comme elle est imposée ce jour, ne tient aucunement compte :

- du fondement de ce dernier, basé sur la continuité du service public, le travail décalé, le travail de nuit et de week-end, toujours bien réels aujourd'hui,
- de la moyenne d'âge qui dans nos brigades et équipes, avoisine souvent les 45 ans,
- de la santé qui se dégrade avec 1 cheminot sur 2 qui a des problèmes lombaires et près de 600 accidents au premier semestre 2007, à l'Equipement.

Cette réforme aurait des effets dévastateurs sur le montant de nos pensions, car un bon nombre de cheminots de l'Equipement en retraite vivent avec moins de 1000 euros par mois.

Enfin, cette réforme des régimes spéciaux amènerait une nouvelle casse du régime général avec l'annonce par le Premier Ministre d'un allongement des cotisations de 40 à 41 ans voire 42 ans.

La CGT exige le maintien et l'amélioration de notre régime de retraite et de ses droits.

Sur la question de l'emploi

A l'heure où des grands effets de manche se font sur le développement de l'emploi de la part du Gouvernement, la réalité est toute autre dans notre entreprise et en particulier à l'Equipement.

En effet, depuis 4 ans, nous avons perdu 2706 emplois, et cela continue !

Sur la question des réorganisations à l'Equipement

Toutes les réorganisations sont imposées et ne servent qu'à atteindre des objectifs de productivité par la casse de l'emploi et l'externalisation d'activités aux entreprises privées.

Cela se traduit également par une détérioration des conditions de sécurité sur nos chantiers.

Tous les projets en cours avec notamment la mise en place des SPRC, n'apportent que de la mobilité pour les cheminots, avec une dégradation des conditions de vie et de travail.

La Direction de l'Infrastructure au travers de ses réorganisations, entend aussi modifier les règles du RH077 au niveau des amplitudes de travail et revoir à la baisse sa politique d'EVS pour obliger les agents à accepter la mobilité.

Le projet de la nouvelle organisation de l'astreinte est une attaque portée contre la continuité de service public et il ne tient pas compte de la réalité de l'état de nos installations, ainsi que de nos conditions d'interventions.

Les nouvelles normes de maintenance, qu'essaye de nous imposer la Direction de l'entreprise, remettent en cause nos savoir-faire et ne cessent d'accompagner la dégradation de nos installations.

Cela entraîne une détérioration de la situation des ralentissements qui rappelons le est passée de 650 kilomètres en 2005 à 1230 kilomètres à la fin 2006.

Sur la question du plan FRET et ses conséquences pour les cheminots de l'Equipe

Le fait que la Direction avec le soutien du gouvernement ait décidé unilatéralement de transférer 300 000 tonnes de nos matériaux sur les routes et la fermeture de 262 gares aux wagons isolés, porte un nouveau coup de surin dans nos organisations de chantiers, sur nos conditions de travail, par rapport au respect de l'environnement.

Là aussi, ces choix sont en pleine contradiction, avec le coup de pub politique sur le grenelle sur l'environnement.

Sur la question des salaires

Nous le voyons bien, la Direction de l'entreprise tente d'individualiser de plus en plus nos salaires plutôt que de procéder à des augmentations générales de ceux-ci et à un juste paiement des qualifications.

- ✓ Les processus de performances collectives avec leurs lots de remise en cause des accidents du travail, des arrêts maladie et du droit de grève,
- ✓ un chantage sur la transformation de notre PFA en véritable 13^{ème} mois, en contrepartie de remise en cause de notre réglementation du travail,
- ✓ La politique des EVS revue à la baisse en imposant aux cheminots encore plus de mobilité.

Tous ces ingrédients amplifient une politique de bas salaires et pensions dans notre entreprise.

LE 18 OCTOBRE DOIT SERVIR POUR GAGNER À CONSTRUIRE UNE FORTE MOBILISATION !

Les Fédérations Syndicales CGT – CFDT – CFTC – UNSA – CFE-CGC ont déposé un préavis de grève à partir du mercredi 17 octobre à 20 heures jusqu'au vendredi 19 octobre 2007 à 08 heures.

Ce préavis couvre l'ensemble du personnel SNCF. Ces 5 organisations syndicales représentent 80% du personnel.